



la lettre

Lettre d'informations de la fédération UNSA des métiers de l'Éducation
La Lettre UNSA Éducation n°6 du 8 février 2013



Fonction publique : avancées et blocages

Marylise Lebranchu, ministre de la Fonction publique, a rencontré les fédérations de la Fonction publique le 7 février 2013 (cette rencontre était prévue dans l'agenda social depuis le mois d'octobre 2012). **La ministre a fait plusieurs annonces que vous retrouverez dans la suite du texte avec les positions de l'UNSA Fonction publique.**

[Lire l'intégralité de l'article](#)

[Signer la pétition contre le jour de carence](#)



Oui à la Refondation de l'Éducation ! Oui au renforcement du texte de loi !

L'UNSA Éducation donne son avis sur le projet de loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République. Pour cela, elle publie 11 fiches sur l'ensemble du document qui visent à proposer des amendements et orienter la réflexion qui devra se poursuivre dans les textes d'application et dans l'accompagnement sur le terrain.

[Les 11 fiches](#)

[Le communiqué de presse](#)



Réduction d'impôt, crédit d'impôt, 100 = 34 !



Depuis de nombreuses années, pour les salariés(e)s imposables, les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % de leur montant. Une cotisation syndicale de 100 € coûte réellement au salarié 34 €.

Du nouveau en 2013.

Les cotisations syndicales ouvrent désormais droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation versée. Les salariés se verront verser un chèque correspondant aux 66 % de leur cotisation s'ils le signalent au moment de la rédaction de leur déclaration d'impôt.

Cette disposition est applicable dès la déclaration de revenus 2012. Le salarié

qui cotise 100 € à son syndicat se verra rembourser 66 € ! Cout final 34 € !

On retrouve l'intégralité de cette disposition légale dans la loi (n° 2012-1510 du 29 décembre 2012) de finances rectificative pour 2012, article 23.

[Le texte de loi](#)



L'UNSA Éducation manifeste en faveur du mariage pour les personnes de même sexe

Dimanche 27 janvier, la Fédération était dans la rue accompagnée d'une batucada qui a été très remarquée. **C'était l'occasion de réaffirmer le soutien de l'UNSA Éducation aux personnes de même sexe qui ne pouvaient avoir accès aux mêmes droits que tous les citoyens.** Éducateurs, nous savons à quel point nombre de nos jeunes souffrent de leur mise à l'index, y compris dans leur propre famille, lorsqu'ils découvrent leur homosexualité. Le 27 janvier, c'est aussi pour eux que nous avons marché.



Questions d'Éduc et de Société sur la décentralisation

Au cœur des débats et des réformes à venir, la décentralisation fait croître la place des collectivités territoriales dans notre système d'enseignement. Elle peut être source d'inquiétude et nécessite un regard d'expert de la part des représentants du personnel. En prévision pour 2013, l'acte III de la décentralisation ne mettra pas fin au système scolaire national public français, bien évidemment et bien heureusement. Néanmoins, il pourrait bousculer nos habitudes professionnelles et citoyennes. Les derniers numéros de Questions de Société et Questions d'Éduc traitent de façon approfondie la question d'une manière générale et plus particulièrement dans l'Éducation. Ces études interrogent l'Histoire pour éclairer le présent et préciser les enjeux de ce nouvel acte de décentralisation.

[Questions d'Éduc n°5](#)
[Questions de Société n°4](#)



Élections TPE : l'UNSA 4ème organisation syndicale

Pour la première fois en France, les 4,6 millions de salariés des très petites entreprises ont enfin pu, par leur vote, commencer à dire quelle organisation syndicale pouvait les représenter.

Les résultats du scrutin sont bons pour l'UNSA. Avec 7,35 % des voix, ils la placent en effet en quatrième position parmi les organisations syndicales interprofessionnelles. Ces chiffres récompensent une campagne exclusivement militante, bâtie sur le porte-à-porte et le contact direct avec des dizaines de milliers de salariés de TPE sur leur lieu de travail, menée par une organisation à la notoriété nationale et aux moyens encore modestes. **L'UNSA entend en faire un point d'appui pour que les salariés des TPE soient réellement considérés comme des salariés à part entière.**

[Lire l'intégralité du communiqué](#)



À suivre : l'UNSA Éducation sur les réseaux sociaux

Pour connaître l'actualité de la Fédération, **ajoutez " UNSA Éducation "** à vos contacts **en cliquant sur le logo correspondant**. Vous pouvez aussi nous retrouver sur la page www.unsa-education.org



Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'informations, cliquez [ici](#).